

# Le Goéland

Journal municipal de Saint-Siméon



Même si la saison hivernale fut plutôt clémente cette année, nous accueillons favorablement l'arrivée du printemps. Déjà, les journées ont allongé et le soleil nous fait sentir sa présence par ses chauds rayons.

Même si nous sommes toujours en pandémie en raison de la COVID-19, nous sommes heureux que notre région soit passée au palier jaune. Au moment d'écrire ces lignes, les mesures de confinement ont été allégées pour le bonheur de tous, et ce, depuis le 26 mars dernier. Nous devons quand même être prudents et ne pas baisser la garde devant le virus. Selon le premier ministre, François Legault, tous les Québécois qui le désirent seront vaccinés d'ici le 24 juin 2021. D'ici là, et peut-être pour un certain temps après la vaccination, nous devons continuer de respecter les consignes de base de la santé publique pour nous protéger et conserver la liberté que nous confèrent ces nouvelles mesures allégées, en ce qui a trait au palier d'alerte pour notre région.

Depuis l'automne dernier, la municipalité de Saint-Siméon ainsi que les autres municipalités des MRC Bonaventure et Avignon ont délégué au Réseau de protection animale de la Baie-des-Chaleurs (RPABDC), leurs compétences en matière de chiens sur leurs territoires. Je tiens à rappeler que l'enregistrement des chiens au Québec est obligatoire depuis le 3 mars 2020.

L'inscription de votre chien ainsi que la gestion et le paiement de sa médaille, relève désormais du RPABDC. Vous pouvez communiquer avec celui-ci au 581 358-1010 ou visiter leur site web au [www.rpabdc.com](http://www.rpabdc.com) pour de plus amples informations. Le RPABDC est un organisme à but non lucratif qui vient en aide aux animaux de compagnie de la Baie-des-Chaleurs (Bonaventure-Avignon).

La réalisation du projet de construction de 24 logements pour personnes âgées en légère perte d'autonomie à Saint-Siméon va bon train. Les appels d'offres pour déterminer la firme d'architecture et d'ingénierie pour dessiner les plans finaux se terminaient le 17 mars dernier. Par la suite, le processus de sélection d'un entrepreneur général sera mis de l'avant et la construction pourra débuter. Ce projet essentiel pour notre communauté est rendu possible grâce au partenariat de la Municipalité et de l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon (OMH). Encore une fois merci aux gens qui œuvrent à la table de travail pour la réalisation de ce projet. Des développements et précisions vous seront communiqués lors des prochaines parutions du journal.

À compter du mois d'avril, les réunions régulières du conseil municipal reprendront et se tiendront en présentiel au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier, toujours en respectant les normes de la santé publique. Nous vous invitons à y assister. En raison du congé de Pâques, la prochaine réunion se tiendra le lundi 12 avril prochain. À noter que les réunions débutent désormais à 19 h 30. Les dates de tenue des réunions sont disponibles sur le site web de la Municipalité et sont régulièrement annoncées lors des parutions du Goéland.

Le bureau municipal et le garage municipal seront également fermés les 2 et 5 avril prochains, toujours en raison du congé de Pâques.

En terminant, je tiens à vous souhaiter un agréable congé et weekend de Pâques.

Au plaisir de vous reparler lors de la prochaine parution du journal en mai!

*Denis Gauthier,*  
Maire

## LORS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER

Monsieur le Maire a procédé à la lecture des correspondances reçues :

- de la société d'habitation du Québec concernant l'approbation du Règlement municipal numéro 480-20, instaurant un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme AccèsLogis.
- du Collectif Aliment-Terre, remerciant la Municipalité pour le don effectué dans le cadre de la Guignolée 2020.
- du Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel, remerciant la Municipalité pour le soutien financier accordé.
- du ministère de l'Éducation, informant la Municipalité que le projet de construction d'un nouveau centre Plein Air n'a pas été retenu dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS).
- de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS GÎM), confirmant une aide financière totalisant 2 500 \$ et visant à permettre à la Municipalité de réaliser un achat de 10 raquettes adultes et 10 raquettes enfants.
- du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, confirmant les dépôts à venir concernant l'aide financière de 58 965 \$ octroyée à la Municipalité de Saint-Siméon dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Une DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE a été accordée :

Les propriétaires désirent agrandir, vers la rue de la Mer, la résidence en construisant une verrière habitable à l'année. Cette verrière aurait une marge de recul avant de 5,2 m alors que le Règlement de zonage exige une marge de recul avant minimale de 7,6 m.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet une dérogation mineure au niveau du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement cause des préjudices sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne porte pas atteinte aux droits de propriété des voisins;

CONSIDÉRANT QUE la verrière n'obstruera pas la visibilité des voisins;

CONSIDÉRANT QU'il n'y aura pas d'escaliers ou autre aménagement empiétant davantage que la verrière dans la marge de recul avant;

ET compte tenu de l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme donné le 16 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'accepter cette demande de dérogation mineure affectant le lot 5 595 535 du cadastre du Québec, situé au 111-A et 111-B, rue de la Mer.

*Le conseiller Pierre Sarrazin se retire du vote pour ce dossier.*

Il a été RÉSOLU :

- que le Conseil accepte que la séance du 11 janvier soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale, secrétaire-trésorière puissent y participer par visioconférence.
- que la Municipalité demande au ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2021.
- que le document « Service incendie et premiers répondants – allocations 2021 » soit adopté.
- que soient renouvelées les adhésions de mesdames Johanne Arsenault et Nathalie Arsenault auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec.
- que soit renouvelée l'adhésion de monsieur Avelin Poirier à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'année 2021, pour un montant de 380 \$, excluant les taxes.
- que la Municipalité de Saint-Siméon confirme son adhésion au service de transport adapté pour l'année 2021 par une contribution financière de 2 500 \$.

→ d'autoriser le paiement d'un montant de 18 913,39 \$, taxes incluses, pour la dépense effectuée dans le cadre des travaux d'urgence effectués à la caserne suite aux fortes pluies de décembre.

Il y a eu ADOPTION du Règlement numéro 485-20, relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau.

Il y a eu ADOPTION du Règlement numéro 486-20, abrogeant l'article 18 du Règlement de construction (clapet de retenue) de la Municipalité de Saint-Siméon.

### SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER

Monsieur le Maire a procédé à la lecture de la correspondance reçue de Carolyne Lamarche, coordonnatrice des jeux des 50 ans et plus GİM 2021, annonçant le report de l'édition 2021, à l'année prochaine, soit à l'année 2022, et ce, en raison du contexte pandémique actuelle.

Une contribution financière a été versée à la chorale la Voix des Ondes en guise d'aide financière face au contexte de la pandémie de la COVID-19.

L'adhésion à la radio CIEU-FM a été renouvelée.

Il a été RÉSOLU :

- que le Conseil accepte que la séance du 1<sup>er</sup> février soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale, secrétaire-trésorière puissent y participer par visioconférence.
- de procéder au changement de 40 lumières de rues, selon les termes de la proposition soumise par Christian Fugère, entrepreneur-électricien, le 28 janvier 2021, au montant de 11 536 \$ (taxes en sus).
- que le conseil de la Municipalité de Saint-Siméon approuve le Règlement numéro 288-2020, de la Municipalité de Caplan, concernant l'annexion à la Municipalité de Caplan d'un terrain (chemin du Quai) appartenant à la Municipalité de Saint-Siméon et d'autres lots situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Siméon.

*Cette résolution remplace la résolution numéro 2020-12-07-12.*

→ d'approuver l'entente portant sur les salaires et avantages sociaux des employés de la Municipalité de Saint-Siméon pour l'année 2021.

→ que le Conseil de la Municipalité de Saint-Siméon appuie le recensement de 2021 et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au [www.recensement.gc.ca](http://www.recensement.gc.ca).

Il y a eu DÉPÔT du certificat de la procédure d'enregistrement tenue du 9 décembre 2020 au 16 décembre 2020 pour le Règlement numéro 484-20, modifiant le Règlement numéro 362-09-2 de la Municipalité de Saint-Siméon.

Il y a eu ADOPTION du Règlement numéro 484-20, modifiant le Règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage).

**Lors de la période de questions** de ces séances, la Municipalité n'a reçu aucune question du public avant la séance.

*Prenez note que les procès-verbaux de ces séances de même que les règlements adoptés se retrouvent sur le site Internet de la Municipalité.*

### PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

Où : Centre communautaire Jean-Guy-Poirier.

Quand :

- 12 avril
- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- 2 août
- 13 septembre
- 4 octobre
- 15 novembre
- 6 décembre

Heure : 19 h 30

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE DE CONSULTATION CONCERNANT UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON.

Aux contribuables de la municipalité, **avis public** est par la présente donné :

**QU'UNE** demande de dérogation mineure a été présentée pour un immeuble situé sur le lot 5 596 051 du cadastre du Québec. Cette demande de dérogation mineure aura pour effet de permettre la construction d'une remise en cour avant, alors que le règlement de zonage exige la construction en cour latérale ou arrière.

**QUE** toute personne intéressée qui normalement, pouvait se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la séance publique, pourra plutôt

transmettre ses commentaires écrits par courriel à [narsenault@stsimeon.ca](mailto:narsenault@stsimeon.ca) ou par courrier au 300, rue Alexis-Poirier, Saint-Siméon (Québec) G0C 3A0, pendant 15 jours suivants cet avis public.

**QUE** le conseil municipal doit statuer sur cette demande de dérogation mineure lors de l'assemblée du 12 avril 2021 qui se tiendra à 19 h 30 au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier de Saint-Siméon.

**Donné à Saint-Siméon**, le 24 mars 2021.

Nathalie Arsenault  
Directrice générale, secrétaire-trésorière

## AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

### RÈGLEMENT 486-20

MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 362-09-4  
« RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION »  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée :

**QUE** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Siméon a adopté, à sa réunion du 11 janvier 2021, le Règlement numéro 486-20 modifiant le Règlement numéro 362-09-4 (Règlement de construction) de la municipalité de Saint-Siméon;

**QUE** ce Règlement a pour objet et conséquence d'abroger l'article 18 (clapet de retenue) du règlement de construction;

**QUE** ce Règlement est en vigueur en date du 15 février 2021, date de la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Bonaventure;

**QUE** ce Règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, aux heures normales de bureau.

**Donné à Saint-Siméon**, le 1<sup>er</sup> avril 2021.

Nathalie Arsenault  
Directrice générale, secrétaire-trésorière

### RÈGLEMENT 484-20

MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 362-09-2  
« RÈGLEMENT DE ZONAGE »  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée :

**QUE** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Siméon a adopté à sa réunion du 1<sup>er</sup> février 2021, le Règlement numéro 484-20 modifiant le Règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage) de la municipalité de Saint-Siméon;

**QUE** ce Règlement a pour objet et conséquence d'autoriser la sous-classe d'usage numéro 176 (Centres d'hébergement pour personnes en perte d'autonomie) dans la zone 29-L (Zone à dominance Loisir extensif);

**QUE** ce Règlement a reçu l'approbation des personnes habiles à voter à la suite de la procédure d'enregistrement tenue entre le 9 et le 16 décembre 2020;

**QUE** ce Règlement est en vigueur en date du 15 février 2021, date de la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Bonaventure;

**QUE** ce Règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, aux heures normales de bureau.

**Donné à Saint-Siméon**, le 1<sup>er</sup> avril 2021.

Nathalie Arsenault  
Directrice générale, secrétaire-trésorière

## BIBLIOTHÈQUE FÉLIX-L'ABBÉ-DESLAURIERS

Le printemps est déjà à nos portes. L'heure change et les jours allongent, ça fait du bien pour le moral avec l'année qu'on vient de passer!

Notre bibliothèque est revenue à ses heures normales, soit de 18 h 30 à 20 h 00.

Pour les mois d'avril, mai et juin, nous aurons la collection suivante : les Premières Nations. Récemment, nous avons échangé nos livres. Nous avons reçu 755 livres, romans, documentaires, BD, jeunes albums, jeunes documentaires et romans pour jeunes.

Dans les documentaires, il y a plusieurs livres sur les plantes, fleurs et arbustes.

### Nos nouveautés pour ce mois-ci :

- **La Pension Caron, tome 2 : Des femmes déchues**  
Jean Pierre Charland
- **La Pension Caron, tome 3 : Grands drames, petits bonheurs**  
Jean Pierre Charland
- **Un été à l'auberge**  
Marie Krystel Gendron
- **La vie avant tout tome, tome 2 : En plein action**  
Michel Langlois
- **Le Sablier**  
Édith Blais
- **Au pied du grand chêne, tome 2 : L'heure de vérité**  
Louise Caron
- **L'Anse-à-Lajoie, tome 1 : Madeleine**  
France Lorrain
- **Vie secrète**  
Danielle Steel

Vous pouvez faire des prêts de livres et revues en format numérique. Quand vous venez à la bibliothèque, pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, veuillez donner votre adresse courriel.

Bonne lecture et bon printemps.

*Louise Poirier,*  
Responsable

## FABRIQUE DE SAINT-SIMÉON

Nous avons beaucoup d'informations à vous transmettre...

Nous sommes heureux(es) de vous annoncer la nomination de monsieur Nelson Bujold comme président de la Fabrique. *Toutes nos félicitations!*

Nous avons le regret de vous apprendre le départ de madame Solange Gauthier comme marguillière. Nous tenons absolument à souligner l'excellent travail et les innombrables heures de bénévolat qu'elle a fournies au sein du comité. *Merçi infiniment!*

Nous sommes donc à la recherche d'une personne afin de combler ce poste de marguillier ou marguillière. C'est un mandat qui se terminera en décembre 2022. Des élections seront effectuées lors d'une prochaine célébration ou messe. Pour soumettre vos candidatures, veuillez communiquer avec le président, monsieur Nelson Bujold.

*Bienvenue au sein du comité!*

Nous vous informons de la reprise des activités de l'Église. Des célébrations, ou messes ont débuté depuis les 21 et 28 mars derniers à 11 h. Nous avons la possibilité d'accueillir 100 personnes et le port du masque est obligatoire pendant toute la cérémonie.

Voici donc, l'horaire des célébrations d'avril :

| Date et heure  | Paroisse     | Célébration              | Président           |
|--|--------------|--------------------------|---------------------|
| <b>Vendredi saint</b><br><b>2 avril</b><br><b>15 h</b>         | Saint-Siméon | Célébration de la parole | Gilbert Lacroix     |
| <b>Veillée Pascale</b><br><b>Samedi 3 avril</b><br><b>20 h</b> | Bonaventure  | Messe                    | Un prêtre           |
| <b>Pâques</b><br><b>Dimanche 4 avril</b><br><b>11 h</b>        | Saint-Siméon | Messe                    | Paul-Hubert Poirier |

*Les membres de la Fabrique de Saint-Siméon*

## MAISON DE LA FAMILLE

### PROGRAMMATION DU PRINTEMPS 2021

#### CAUSERIES-FAMILLES

→ Tous les mardis, de 9 h 30 à 11 h 30 jusqu'au **1<sup>er</sup> juin**.

Les thèmes varient d'une semaine à l'autre pour répondre aux besoins des parents. *Vérifiez notre infolettre ou Facebook pour les connaître.*

Une causerie allaitement sera offerte par Supportons-Lait, une fois par saison.

*Gratuit*

#### ACCUEIL, ÉCOUTE, SUPPORT, RÉFÉRENCE

→ **Par téléphone seulement** (jusqu'à avis contraire) du mardi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30, jusqu'au **10 juin**.

*Gratuit*

#### RETROUVAILLES POST-NATALES\*

→ Lundi **29 mars**, de 13 h à 16 h. Les parents sont invités à venir partager leur histoire de naissance et à présenter leur poupon!

*Gratuit*

#### HALTE-GARDERIE\* (pour enfants de 12 mois à 5 ans)

→ Les lundis, mercredis et jeudis de 9 h à 16 h, du **1<sup>er</sup> avril au 21 juin**.

*Gratuit*

#### CAFÉ-RENCONTRE DE SOIR (parents d'enfants de 0-18 ans)

→ Venez parler de « L'attachement chez les tout-petits... et les plus grands! », le mercredi **7 avril** de 18 h à 20 h, **par zoom**. *Appelez-nous pour nous partager les sujets qui vous intéressent!*

*Gratuit*

#### ENTRAÎNEMENT POUSETTE\* (à l'extérieur)

→ Les mercredis de 10 h à 11 h à partir du **7 avril**. La première rencontre sera d'une durée de 2 h, débutera à 9 h et comprendra une heure d'exercices.

*85 \$ pour huit (8) rencontres.*

#### ATELIER DE MASSAGE POUR BÉBÉ\*

→ Série de cinq (5) rencontres les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30 dès le **8 avril**. Une 2<sup>e</sup> série sera possible à partir du **13 mai**.

*55 \$/série*

#### YOGA PRÉNATAL\*

→ Série de sept (7) rencontres offerte le mardi soir de 18 h 30 à 20 h 30 à partir du **13 avril**.

*Notre série a été adaptée en visioconférence.*

*75 \$/séries*

#### JOURNÉE INTENSIVE DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE\*

→ Un samedi par mois de 9 h 30 à 17 h 30, offerte dans le dernier trimestre de la grossesse. Prochaine journée prévue : **17 avril**.

Une journée spéciale de préparation à la naissance pour un 2<sup>e</sup> enfant (ou plus!) sera aussi offerte le samedi **15 mai**.

*Autres possibilités, au besoin. Appelez-nous pour nous faire part de vos besoins printemps/été 2021.*

*50 \$/journée/couple*

*La journée a été revue pour vous offrir une formule adaptée en visioconférence.*

#### EN ATTENDANT BÉBÉ...\*

→ Rencontres prénatales pour les couples comprenant quatre (4) soirées prénatales (18 h 30 à 21 h) et une journée de préparation à la naissance et débutant le mardi **1<sup>er</sup> juin**.

*Notre série a été adaptée en visioconférence. Possibilité d'offrir une série en avril ou mai si besoin, appelez-nous pour nous faire part de vos besoins.*

*65 \$/couple*

#### HALTE RÉPIT-POUPONS\* (pour bébés 0-12 mois)

→ Les mercredis de 13 h 30 à 16 h, jusqu'au **2 juin**.

*Inscription demandée pour le lundi précédent. La situation actuelle nous permet d'accepter quatre (4) poupons à la fois. Si jamais vous souhaitez venir rencontrer nos Mamidoux, contactez-nous!*

*Gratuit*

### NOUVEAU

#### ATELIERS DE PORTAGE\*

→ Une première série de trois (3) rencontres sera offerte de 13 h 30 à 15 h 30, les mardis **30 mars, 27 avril et 25 mai**. *D'autres séries pourraient être ajoutées selon la demande.*

*60 \$ pour trois (3) rencontres*

#### SÉANCES D'AJUSTEMENT D'OUTILS DE PORTAGE\*

→ Offertes par thème, les mardis après-midi, soit les **6 avril** (ring sling), **4 mai** (écharpe) et **1<sup>er</sup> juin** (préformé) entre 13 h 30 et 15 h 30. **Il faut avoir une base en portage.**

*5 \$/séance*



Toutes ces activités ont lieu à Bonaventure au **105, avenue Grand-Pré, local 104**.

L'équipe de La Maison de la Famille-MRC Bonaventure vous invite à venir vous ressourcer et partager votre couleur.

## ATELIERS RATATAM

→ Pour le plaisir de bouger en famille, pour les pères, mères et leurs enfants de 2 à 5 ans. \*Inscription obligatoire en raison de la COVID-19.

Une série de six (6) rencontres aura lieu derrière l'école primaire de Caplan, les samedis matin à partir du **3 avril**, avec un spécial Pâques.

*Gratuit*

### À noter :

- **Les activités portant l'étoile (\*) nécessitent une inscription à l'avance.**
- Un lien vers **les Accompagnantes** et divers documents utiles sont disponibles en ligne sur notre site web. Ceux-ci vous donnent accès à la liste des accompagnantes disponibles dans la Baie-des-Chaleurs, à une vidéo de prévention de la plagiocéphalie, à des plans de naissances, aux diverses ressources périnatales, à un document utile lors de la recherche d'un milieu de garde et un dépliant sur le portage ergonomique de bébé.
- **Ligne d'écoute entourant la naissance :** cette ligne d'écoute, assurée par une personne-ressource qualifiée en périnatalité, **offre une réponse dans les 24 heures, 7 jours / semaine**, en soutien aux parents qui ont vécu des expériences difficiles avant, pendant ou après la naissance : 581-886-2415.
- **Les coûts d'inscription et de déplacement ne doivent en aucun temps être un empêchement à participer aux divers ateliers offerts. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet.**
- Les dates de début de sessions peuvent retarder pour attendre qu'un groupe soit complet. Certaines séries pourraient aussi être annulées si elles n'ont pas le minimum d'inscriptions requises.

☀ Pour information supplémentaire, pour recevoir nos activités par courriel ou pour inscription : (418) 534-4449 ou [mdfanimation@navigue.com](mailto:mdfanimation@navigue.com).

☀ Pour rejoindre la coordination : [amigo@navigue.com](mailto:amigo@navigue.com).

☀ Site Internet : [www.mfbonaventure.org](http://www.mfbonaventure.org)

☀ Page Facebook : [lamaisondelafamillemrcbonaventure](https://www.facebook.com/lamaisondelafamillemrcbonaventure)

## CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

### Les P'tits plats givrés, un soutien financier pour l'aménagement d'un espace cuisine.

Depuis 2015, les P'tits plats givrés du Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel étaient préparés à la cuisine du NCHS le mardi de chaque semaine. Un partenariat qui a permis à cette activité de poursuivre sa route. Un accueil exceptionnel attendait nos bénévoles chaque mardi, une belle ouverture de cette école qui a toute notre reconnaissance.

La pandémie nous a amené son lot de changements au quotidien, mais elle nous a aussi amenés vers un beau projet auquel nous pensions depuis un bon moment, l'aménagement d'une cuisine normée et fonctionnelle à l'intérieur du Centre d'action bénévole. Dès septembre, le projet voyait de plus en plus un réel besoin, plusieurs avantages étaient sur la table pour viser une plus grande autonomie, plus de jours de cuisine possible pour pouvoir répondre à la demande grandissante, moins de manutention d'aliments pour les travailleuses, plus grande facilité à gérer les inventaires des aliments, car tout se retrouve au même endroit, pour ne nommer que ceux-là.

Pour réaliser ce projet, nous avons besoin de partenaires financiers et nous n'avons reçu que des réponses positives lors de la recherche active de financement à l'automne dernier. La demande pour les P'tits plats givrés a presque doublé en temps de pandémie, les bailleurs de fonds ont été sensibles et ouverts à notre réalité, ce qui a été une grande source de motivation pour aller de l'avant et passer en mode action.

Plans, demandes de financement, appel de soumissions, et demande de permis. Fin novembre, les gros travaux débutent et se poursuivent jusqu'à la fin janvier, par la suite quelques ajustements pour avoir un meilleur fonctionnement en cuisine.

Le Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel n'aurait pu réaliser un tel projet d'un peu plus de 60 000 \$ sans le soutien financier des partenaires suivants :

- Service Ambulancier de la Baie Inc.
- MRC Bonaventure (Fonds régions et ruralité)
- La Fondation Jacques Francoeur
- La Fondation Carmand Normand
- Le FUAC – par l'intermédiaire de Centraide GIM
- La Fondation Bon Départ Canadian Tire

C'est donc avec toute notre reconnaissance que nous saluons et remercions ces précieux partenaires qui nous ont fait confiance et qui ont été au rendez-vous de ce projet qui sera des plus bénéfiques pour les personnes rejointes par les P'tits plats givrés, pour les bénévoles impliqués, pour les travailleuses et pour la communauté.

Important de souligner que le fonctionnement du projet des P'tits plats givrés est financé en partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le plan de développement des communautés de la MRC Bonaventure.

### Une fois de plus, nous pouvons dire qu'ensemble tout est possible, merci, merci, merci!

Source : Nathalie Bujold, directrice  
Tél. : 418-752-5577, poste 7



## CASERNE 73

C'EST L'HEURE !



VÉRIFIEZ  
VOS AVERTISSEURS

Dans la nuit du 13 au 14 mars, le Québec a changé d'heure pour le passage à l'heure avancée de l'Est. Profitez donc de ce changement d'heure pour vérifier vos avertisseurs de fumée **et pour remplacer la pile.**

Vérifier l'avertisseur, c'est :

- ✓ Tester son bon fonctionnement.
- ✓ Vous assurer qu'il est installé au bon endroit, sur **chaque étage** de votre domicile.
- ✓ Vérifier qu'il ait moins de 10 ans

*Votre équipe de pompiers de la caserne 73*

## MARCHÉ AUX PUCES

Le Marché aux puces **LES TROUVAILLES DES PIPIANES** est maintenant situé au 112, avenue du Viaduc.

### BONNE NOUVELLE!

Les bénévoles des Trouvailles des Pipianes sont heureuses de vous annoncer le retour de l'horaire régulier, et ce, dès le 7 avril 2021.

✂ **Mercredi : de 13 h à 16 h**

✂ **Samedi : de 9 h à 12 h**

*Les consignes de la santé publique doivent être respectées, soit port du couvre-visage obligatoire et lavage des mains à l'entrée.*

Téléphone pour information : 418-534-3210

Les vêtements d'été sont maintenant disponibles. On vous y attend !

*Lysette Poirier,*  
Responsable

## PROCHAINES PARUTIONS

À titre informatif, voici les dates relatives aux prochaines parutions du journal. Les articles doivent être reçus au plus tard aux dates ci-dessous, à **16 heures.**

Vos articles peuvent être acheminés par courriel à [administration@stsimeon.ca](mailto:administration@stsimeon.ca) ou être déposés au bureau municipal.

*Prenez note que tout retard pourrait occasionner la non-parution de votre article.*

### Dates de tombée

- 22 avril 2021
- 20 mai 2021
- 24 juin 2021
- 26 août 2021
- 21 octobre 2021
- 25 novembre 2021

### Mise à la poste

- 6 mai 2021
- 3 juin 2021
- 8 juillet 2021
- 9 septembre 2021
- 4 novembre 2021
- 9 décembre 2021

*Le choix d'une qualité de vie*

**Volume 4, numéro 2**  
**Mars-avril 2021**

Publié le 1<sup>er</sup> avril 2021